

Les formations de la MVA

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement au développement des associations, la Maison de la vie associative publie ce mois-ci le

programme des formations ouvertes au public au cours du premier trimestre.

Concernant la certification à la gestion associative, le module 1 sur les principes fondamentaux de la loi de 1901 sera abordé le mardi 26 janvier de 9h30 à 13h30; le module 2 sur l'évo-

lution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics le jeudi 4 février de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h; le module 3 sur les compétences en matière d'organisation et de gouvernance (être capable de participer aux organes statutaires d'une association et association employeur) le mardi 23 mars de 14 h à 17h30; le module 4 sur les compétences en matière de finances associatives le samedi 20 mars de 9 h à 12 h et le samedi 27 mars de 9 h à 12 h; le module 5 sur les compétences en ma-

tière de ressources humaines le jeudi 28 janvier de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; le module 6 sur les compétences en matière de gestion de projet le mardi

23 février de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Par ailleurs, dans le cadre des formations informatiques dispensées par la Maison régionale X2000, seront évoqués les thèmes suivants: Open Office sur l'utilisation de logiciels gratuits légaux utiles pour la

gestion quotidienne dans une association le mardi 2 février de 18 h à 19 h 30; stocker et sauvegarder vos données en toute sécurité le mardi 9 mars de 18 h à 19h30.

Enfin, des soirées d'information sont également programmées avec la présentation de Micro-projets le jeudi 21 janvier à 18 h et la présentation de Junior Association le mercredi 17 mars à 18 h.

Pour tout renseignement, contactez la MVA au 03 28 66 54 20.

